**Exemples de tâches relatives à l’expérience visant la maintenance aéronautique – licence Ballons**

**Les paragraphes qui suivent sont extraits du chapitre 566.03(4)(e) du MN (Habiletés – Tâches de maintenance)**

*Les candidats doivent avoir exécuté un choix représentatif de travaux de maintenance acceptables couvrant l’ensemble des systèmes ou des structures pertinents. Les tâches doivent comprendre au moins 70 % des éléments figurant sur la liste, qui sont applicables à la qualification faisant l’objet de la demande dans la portée de l’expérience revendiquée. Chaque tâche revendiquée doit avoir fait l’objet d’une certification après maintenance conformément à l’article 571.10 du RAC, ou d’une certification après maintenance équivalente de l’aviation civile conformément aux règles d’un État contractant.*

*La preuve d’exécution des travaux de maintenance sur un aéronef doit prendre la forme d’une certification par le TEA, ou par une personne équivalente qui a supervisé le travail.****La certification doit indiquer la date, le type d’aéronef, son immatriculation ou, le cas échéant, le numéro de série du composant. Elle doit également indiquer que le candidat est capable :***

1. *(A) d’identifier la norme pertinente à l’exécution du travail;*
2. *(B) de choisir les bons outils;*
3. *(C) effectuer le travail correctement sans supervision;*
4. *(D) de remplir les documents nécessaires.*

*Les signataires qui ont approuvé l’exécution des tâches de maintenance sont responsables de l’exactitude des déclarations.*

**Consignes**

**Chaque tâche** doit être initialisée par la personne qui en atteste l’exécution, et plus d’une personne peut attester les tâches exécutées par un candidat.

La personne qui initialise les tâches de maintenance atteste que le candidat est capable d’exécuter la fonction ou la tâche spécifique conformément à l’énoncé de certification précédent.

Chacun des signataires doit fournir les renseignements suivants :

| **No** | **Nom (majuscules)** | **No de licence** | **Initiales** | **Signature** | **Date** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 |   |   |   |   |   |
| 2 |   |   |   |   |   |
| 3 |   |   |   |   |   |
| 4 |   |   |   |   |   |
| 5 |   |   |   |   |   |

| **Ballons** | **Tâches de maintenance** | **Initiales** | **Date** | **Type d’aéronef** | **Imm. de l’aéronef ou no série du composant** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Enveloppe** | * Inspecter la plaque d’identification de l’enveloppe, s’assurer qu’elle est bien fixée et confirmer l’exactitude de l’information.
* Inspecter chaque fuseau de la toile formant l’enveloppe pour y détecter toute défectuosité, p. ex. trous, coutures, déchirures ou usure, dommages causés par la moisissure ou la fonte.
* Inspecter et vérifier la porosité de l’enveloppe.
 |   |   |   |   |
| **Sangles de Charge** | * Inspecter les sangles horizontales et verticales et en vérifier le bon état.
* Vérifier les points de la base d’haubanage des sangles de charge (usure du cordage causée par le frottement ou dommages causés par la surchauffe).
 |   |   |   |   |
| **Parachute** | * Inspecter l’anneau de couronne pour la présence d’abrasion ou de barbures.
* Procéder à l’inspection de chaque panneau du parachute et de tous les points de raccordement.
* Inspecter les sangles de charges claires/toile d’araignée pour établir la présence d’abrasion, l’état des coutures et l’intégrité de l’ensemble.
* Inspecter la corde de dégonflement pour vérifier les marques d’usure, l’exactitude de la longueur, les parties endommagées par le feu et s’assurer que la corde ne porte aucun nœud.
* Inspecter les bandes adhésives velcro et les verrous à ressors sommitaux, s’il y a lieu, et s’assurer de leur résistance et de l’intégrité de l’ensemble.
* Inspecter la longueur des cordes de soupape, les parties des cordes endommagées par le feu, les fixations de poulie et s’assurer de leur bon fonctionnement.
* Inspecter le parachute et vérifier la fixation à la paroi de ballon, les points d’ancrage et la(les) poulie(s) inférieure(s), s’il y a lieu, et s’assurer qu’ils sont en état de fonctionner adéquatement.
* Vérifier la longueur des suspentes et les marques d’abrasion.
* Inspecter toutes les cordes de raccordement, p. ex. cordes de centrage, de suspentes et de soupapes, pour usure, longueur, dommages par le feu et nœuds.
* Inspecter toutes les poulies de connexion, les anneaux guide, les points d’ancrage à la paroi du ballon, s’il y a lieu, et vérifier le bon fonctionnement et l’intégrité de l’ensemble.
 |   |   |   |   |
| **Panneau de déchirure (s’il y a  lieu)** | * Inspecter la toile pour vérifier son état.
* Inspecter l’état physique de la fermeture velcro et de son fonctionnement.
* Inspecter et vérifier les longueurs relatives des sangles de charge claires ainsi que du panneau.
* Inspecter la corde de dégonflage rapide (corde rouge) et vérifier tout dommage causé par l’usure ou par le feu.
* Inspecter les poulies pour bon fonctionnement et l’intégrité des points de fixation.
* Inspecter et vérifier le dispositif relatif au crochet du panneau de déchirure (crochets, boucles, fixation de la poignée-étrier.
 |   |   |   |   |
| **Panneau de manœuvre (s’il y a lieu) utilisé uniquement avec le panneau de déchirure sommitale de l’enveloppe.** | * Inspecter la corde du panneau de manœuvre et la vérifier pour l’usure, les dommages et s’assurer de l’exactitude de sa longueur.
* Inspecter les fixations au sommet de ballon pour assurer l’intégrité des points de fixation.
* Inspecter la poulie inférieure, s’assurer de l’intégrité de son état, sa fixation et son fonctionnement.
 |   |   |   |   |
| **Corde de couronne** | * Inspecter, s’assurer de l’exactitude de la longueur de la corde, vérifier toute indication d’abrasion, la méthode de fixation et son état général.
 |   |   |   |   |
| **Ventilation de direction** | * Inspecter toutes les cordes de la soupape et vérifier les dommages causés par l’usure, la fonte ainsi que l’état général des cordes.
* Inspecter, s’il y a lieu, l’état général et le bon fonctionnement de la (des) poulie(s).
* Inspecter les cordes Kevlar/Polyester du volet de ventilation pour dommages et leur état général.
* Inspecter le dispositif de ventilation pour un libre fonctionnement.
* Inspecter les panneaux, les bandes adhésives et élastiques, vérifier tout dommage et s’assurer de l’intégrité de l’installation.
 |   |   |   |   |
| **Indicateurs de température (Témoins)** | * Inspecter tous les indicateurs installés sur l’enveloppe et le parachute.
* Inspecter le dernier indicateur installé sur l’enveloppe et inscrire le relevé dans les dossiers techniques.
 |   |   |   |   |
| **Suspentes et câbles de la bouche du ballon** | * Inspecter les fixations et la gaine des câbles, s’assurer de leur intégrité.
* Inspecter les suspentes et vérifier s’il y a des marques d’abrasion, des dommages causés par le feu, des boucles et des torons brisés.
* Inspecter les câbles en acier inoxydables, s’il y a lieu, pour des torons brisés.
* Inspecter les câbles en Kevlar, s’il y a lieu, et en vérifier l’âme pour tout dommage causé par l’abrasion, s’assurer de l’intégrité des épissures.
* Inspecter l’assemblage des câbles, des gaines thermorétractables, des cosses de câbles, et s’assurer de leur intégrité.
* Inspecter l’état de toutes les parties des attaches, s’assurer de leur sécurité et intégrité.
 |   |   |   |   |
| **Coupe-vent ou Bordure (s’il y a lieu)** | * Inspecter l’état de la toile, des points de fixation (nœuds ou brides de fixation), des cordes d’amortissement, s’il y a lieu, et s’assurer du bon état et de l’intégrité de l’ensemble.
 |   |   |   |   |
| **Brûleur et circuit de carburant** | * Inspecter et s’assurer que les renseignements visant tous les brûleurs et les cylindres de carburant sont enregistrés dans les dossiers techniques.
* Inspecter l’ensemble brûleur, paroi intérieure et extérieure, et s’assurer de l’intégrité de l’ensemble.
* Inspecter l’(les) ensemble(s) brûleur pour déterminer le bon fonctionnement du dispositif d’allumage, s’il y a lieu, la(les) veilleuse(s), la(les) vanne(s) de commande principale(s), la vanne de commande secondaire du brûleur et la vanne à écoulement transversal, s’il y a lieu.
* Effectuer l’entretien de la (des) vanne(s) de commande, et lubrifier les raccords de tuyauterie au besoin.
* Inspecter les tuyaux souples de carburant pour déceler la présence d’abrasion, de coupures ou craquelage et vérifier l’état général.
* Inspecter la tuyauterie, vérifier le fonctionnement de la vanne à écoulement transversal, s’il y a lieu, et lubrifier au besoin.
* Inspecter les cylindres de carburant pour vérifier la validité de l’épreuve sous pression, les dommages, les bosses ou la corrosion.
* Vérifier l’intégrité de la méthode de fixer les rubans détecteurs de chaleur, s’il y a lieu.
* Effectuer l’essai tube plongeur sur les cylindres de carburant.
* Effectuer un essai d’étanchéité de toute la tuyauterie et des raccords, y compris tout système, installé, de rampes d’alimentation en carburant.
* Effectuer un essai de pression du circuit de carburant, vérifier le bon fonctionnement du cylindre, des vannes de commande du brûleur, des indicateurs de quantité carburant et des indicateurs de pression.
* Inspecter et vérifier l’état des mousquetons.
* Inspecter l’ensemble brûleur, la veilleuse et le dispositif d’allumage.
 |   |   |   |   |
| **Nacelle** | * Inspecter la plaque d’identification pour vérifier qu’elle est bien fixée, et que l’information inscrite aux dossiers techniques est exacte.
* Inspecter la nacelle et toutes les pièces de fixation, y compris les câbles et leur revêtement; vérifier leur état et intégrité.
* Inspecter les systèmes de montants, les dispositifs de fixation du brûleur, les mâts souples, s’il y a lieu, les matelassures, les revêtements, et vérifier leur état et intégrité.
* Inspecter le dispositif de fixation des instruments; vérifier qu’il est bien fixé et en bon état.
* Inspecter l’extincteur, vérifier son état, l’intégrité de sa fixation et la validité de l’épreuve sous pression.
* Inspecter le dispositif de fixation du réservoir, vérifier l’intégrité de sa fixation et son état.
* Inspecter l’armoire d’étalage des documents, vérifier sa fixation et son état.
* Inspecter le câble de manœuvre, s’assurer qu’il n’y ait pas de boucles, d’abrasions, vérifier son rangement et l’intégrité de la fixation.
* Inspecter l’armoire de rangement du câble de manœuvre, vérifier son état et sa fixation.
 |   |   |   |   |
| **Instruments et radio** | * Inspecter le radio, s’il y a lieu, et tous les instruments pour vérifier leur bon fonctionnement, leur fixation et précision.
 |   |   |   |   |
| **Dossiers techniques et documents** | * Inspecter les dossiers techniques pour vérifier leur conformité aux exigences réglementaires pertinentes.
* Vérifier que la documentation requise est disponible et conforme aux exigences applicables de la réglementation; exemples : le manuel de vol, le rapport annuel d’information sur la navigabilité aérienne, le certificat de navigabilité, le certificat d’immatriculation, la licence de station de radio de bord, s’il y a lieu, etc.
* Revoir les consignes de navigabilité et les bulletins service, déterminer leur applicabilité et vérifier que l’on s’y est conformé, s’il y a lieu.
 |   |   |   |   |